



Litige avec recocash orange

Par **Tyssia**, le **18/06/2012 à 15:02**

Bonjour,rnrnJ'ai reçu un appel du service de recouvrement recocash aujourd'hui (18/06/2012) qui me demande de payer une facture orange de 13€ datant de mars 2012 alors que je n'ai eu aucun courrier d'orange concernant une facture non payer et sachant que j'ai payer ma facture orange de mars avril mai qui est d'environ 33€. J'ai demandé a mon interlocutrice d'ou viendrais c'est 13€ (elle m'a simplment répondu que c'est une facture de mars avant de raccrocher).rnJe precise que j'ai effectué un déménagement fin mars 2012 mais que le prorata de ma facture de mars a été repporter a ma facture d'avril (environ 60€) et que je l'ai payer.rnrnQue dois je faire ?

Par **pat76**, le **20/06/2012 à 19:17**

Bonjourrnrnne vous prenez pas la tête pour une facture de 13 euros.rnrnVous ne répondez même pas.

Par **Fafaloulou**, le **10/03/2013 à 20:56**

[fluo]bonjour[/fluo]rnVoila moi j'ai un souci: recocash me demande de payer 197,32€ et sous 48h; alors j'aimerais bien savoir si je paye par chèque si c'est bon peur que le délai de 48h soit passé si c'est un chèque et si je paye pas sous 48h j'ai recours à un huissier ou au tribunal je ne sais pas comment faire; pouvez vous me dire comment fairern[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **11/03/2013** à **06:07**

Bonjour Fafaloulou,
Bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre
Il ne faut pas affoler de cette menace péremptoire de règle par les sociétés de recouvrement qui a pour but de vous intimider
Tant qu'il n'y a pas de titre exécutoire (délivré par le tribunal) à votre encontre, vous ne répondez pas.
De quand date cette dette?